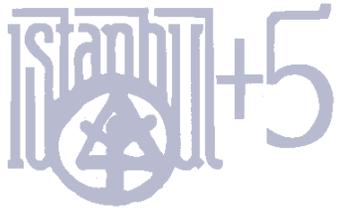


LE MILLÉNAIRE URBAIN

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies consacrée à l'examen et à l'évaluation
d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat

NEW YORK, 6-8 JUIN 2001



Istanbul + 5 :

Examen et évaluation du Programme pour l'habitat • Rapport du directrice exécutive du CNUEH (Habitat)

EN 1996 À ISTANBUL, 171 GOUVERNEMENTS participant à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) ont convenu d'appliquer certaines politiques dans l'intention de changer l'avenir des « établissements humains », principalement des villes, et d'améliorer ainsi notre avenir commun. Le document qu'ils ont adopté, le Programme pour l'habitat, a une très large portée et contient des engagements et des stratégies. Il y est reconnu que loin d'être un mal à éviter, l'urbanisation est inévitable, et elle peut et doit être gérée pour donner de meilleurs résultats. Le Programme pour l'habitat vise à favoriser les bons aspects des villes afin d'en retenir le maximum d'avantages sur les plans social, culturel et économique. Pour lutter contre la marginalisation continue des pauvres, qui constituent une part importante de la population urbaine, le Programme privilégie les approches qui sont globales, plus intégrées et participatives.

Aujourd'hui, cinq ans après la Conférence d'Istanbul, les mêmes gouvernements et leurs partenaires du Programme pour l'habitat vont examiner les progrès accomplis et les réalisations, évaluer les obstacles rencontrés et convenir de leurs priorités pendant le millénaire urbain, au cours duquel de plus en plus de villes se heurteront à des problèmes plus graves. Les pays développés ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes sont déjà urbanisés à 75 %. En revanche, dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique,

l'urbanisation prend de l'ampleur et s'intensifie. Les problèmes relevés en 1996 exigent des solutions d'urgence.

Pour évaluer les progrès accomplis, il convient de poser certaines questions : Votre ville a-t-elle changé depuis 1996, pour le meilleur ou pour le pire ? Votre ville est-elle devenue une agglomération ? Y a-t-il plus de sans-abri, ou moins ? Y a-t-il des « établissements humains non planifiés » ? Y a-t-il eu des projets de réaménagement urbain ? Dans l'affirmative, les pauvres ont-ils bénéficié de ces projets ? Des gens ont-ils été chassés à cause de projets d'aménagement urbain ? Quelles sont les voies de recours auxquelles les pauvres ont droit lorsqu'ils sont expulsés ? Est-il facile pour les femmes de votre ville d'hériter ou de posséder des biens ?

Les préparatifs de l'examen des conclusions d'Habitat II cinq ans après se poursuivent à New York depuis plus d'un an. Il a été demandé aux gouvernements de soumettre des rapports sur les progrès qu'ils ont accomplis aux niveaux local et national dans la mise en œuvre du Programme. Ces rapports s'articulent autour de six grands thèmes : logement; développement social et lutte contre la pauvreté; gestion de l'environnement; développement économique; gouvernance; et coopération internationale. Les gouvernements devaient établir ces rapports dans le cadre de consultations élargies avec des comités nationaux où les hommes et les femmes sont équitablement représentés.



NATIONS
UNIES



CNUEH
(HABITAT)

Le processus d'examen a permis de tirer d'importants enseignements, en particulier en ce qui concerne la mondialisation :

- Les pays deviennent de plus en plus interdépendants, et les villes plus compétitives.
- L'urbanisation et la mondialisation se sont accélérées depuis Habitat II et ont contribué à accroître la pauvreté urbaine.
- Les mesures qui visent effectivement à améliorer la qualité de vie des gens, en particulier des pauvres, étant généralement conçues et appliquées au niveau local, les autorités locales revêtent une nouvelle importance.

Tout en faisant ressortir les nouveaux thèmes généraux, il importe d'analyser la situation par région. On trouvera ci-après quelques points saillants.

Afrique

L'Afrique est essentiellement rurale, seulement 36 % de sa population vivant dans les zones urbaines. Cependant, elle s'urbanise plus rapidement que tout autre continent. Si cette expansion est due en partie à l'accroissement naturel de la population dans les villes, elle résulte surtout des migrations provoquées par l'échec des politiques de développement rural et les conflits régionaux. Il ressort des rapports des pays ce qui suit :

- Si le cadre institutionnel et législatif s'est amélioré, il faut toujours mettre en place des capacités et renforcer les collectivités locales.
- Les établissements officiels continuent de s'étendre. Dans certaines villes, plus de 50 % de la population vivent dans des établissements précaires ne bénéficiant d'aucun service. Dans nombre de ces établissements, les pauvres n'ont aucune sécurité d'occupation et peuvent être expulsés sans aucun recours leur assurant une protection juridique.

- Pour limiter l'exode rural, il convient de traiter plus équitablement les questions touchant les établissements humains des zones rurales et des zones urbaines.
- La crise du VIH/sida a un impact sur les établissements humains. En Afrique subsaharienne où plus de 25 millions de personnes vivent avec le sida et 3,8 millions autres sont infectées au VIH, il reste peu de ressources à consacrer au développement. En outre, de plus en plus de ménages sont dirigés par des grands-parents ou des enfants.
- Dans de nombreux pays africains, la législation régissant les droits de propriété et l'héritage est discriminatoire à l'égard des femmes. Lorsque les femmes sont autorisées à posséder des biens ou à hériter, les pratiques coutumières les empêchent d'en jouir sur un pied d'égalité.

Asie

L'Asie est une région d'extrêmes. D'une part, elle compte la plus grande ville du monde, Tokyo, dont la population est supérieure à 26 millions d'habitants. D'autre part, elle compte des villes qui recèlent les pires bidonvilles du monde. L'éventail des problèmes auxquels elle est confrontée est très large, allant des problèmes d'une grande métropole à la satisfaction des besoins des plus démunis parmi les pauvres. Il ressort des rapports des pays ce qui suit :

- Depuis Habitat II, la tendance a été plutôt d'établir des partenariats avec les secteurs privé et communautaire.
- La croissance économique a engendré un renouveau urbain mais cela a entraîné une augmentation des expulsions forcées.
- Puisqu'on s'accorde à admettre que l'augmentation du nombre de véhicules privés a un impact négatif sur l'environnement, plusieurs villes s'efforcent

d'accroître l'accès au transport public et d'encourager les options non polluantes telles que le vélo.

- L'accès des femmes au logement occupe une place de choix dans les programmes. De nombreuses initiatives s i 09eurs en7.9(t de(•)Tj10.5 0 6(es d)1t

Amérique latine et les Caraïbes

L'Amérique latine et les Caraïbes, dont 70 % de la population vivent dans les zones urbaines, constituent la région la plus urbanisée du monde en développement. Toutefois, malgré son taux de croissance économique élevé, cette région connaît de grandes disparités entre riches et pauvres. Entre 40 % et 60 % des habitants des zones urbaines vivent dans des établissements précaires illégaux ou semi-illégaux. En outre, il est difficile d'attirer une aide au développement en faveur des pauvres. Enfin, la région a considérablement souffert des catastrophes naturelles et des conflits civils qui ont eu des effets négatifs sur les établissements humains. Il ressort des rapports des pays ce qui suit :

- Le rôle joué par les organisations de la société civile dans l'aménagement des quartiers est de plus en plus reconnu. Dans de nombreuses villes, des mécanismes de gouvernance participative ont été mis en place.
- Il y a une prolifération des mouvements organisés de pauvres des zones urbaines qui, par le passé, ont "envahi" des lopins de terre et des appartements vides.
- En plusieurs endroits, des lois sont adoptés pour accorder la sécurité d'occupation aux résidents des établissements informels.
- Le droit au logement est de plus en plus reconnu dans les constitutions des pays. Davantage de lois sont également adoptées pour protéger les locataires.
- Les initiatives d'auto-assistance et les coopératives bénéficient d'un appui financier et technique accru.



après les catastrophes est devenue une priorité. Cette tâche est rendue encore plus difficile par le manque d'institutions telles que les collectivités locales et par la destruction des bureaux et des registres du cadastre.

- Plusieurs pays élaborent des mesures écologiquement rationnelles visant à réduire la pollution. Il s'agit notamment d'accroître le nombre d'usagers des transports publics et de mettre en place d'autres options telles que le chemin de fer à petite échelle.

Asie occidentale

L'Asie occidentale est une région qui connaît de grandes variations en matière de développement économique, qui vont des pays riches en pétrole du Golfe aux pays très pauvres ayant peu de ressources. Toute la région souffre de problèmes liés aux conditions climatiques défavorables et à l'insuffisance des ressources en eau douce.

- Dans certains pays, la pollution causée par le grand nombre de véhicules et l'industrie pétrolière pose un problème qui touche de nombreux établissements humains.
- La nécessité de fournir des logements aux travailleurs migrants est une priorité.
- Les millions de réfugiés pris dans l'étau de la crise du Moyen-Orient posent un problème d'établissement humain de longue date.
- Dans de nombreux pays, l'élevage